

Avec le
soutien



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

Intégrer le réemploi en construction bois *1h pour mieux comprendre*

Organisé par Fibois Auvergne Rhône-Alpes et Ville & Aménagement Durable,
dans le cadre du Pacte bois-biosourcés

5 décembre 2025

Programme

- 11h30 - **Introduction**
par Fibois AURA et Ville & Aménagement Durable
- 11h40 - **Rappel du cadre réglementaire et assurantiel**
par Laurent DANDRES, référent technique réemploi, Apave
- 10h50 - **Qualification et essais techniques du bois de réemploi**
par Mickael PETIT, responsable commercial, Ceribois
- 12h - **Retour d'expérience : Démolition logements collectifs à Tarare (69)**
par Perrine FAURE, chargée de projets, Minéka
- 12h20 - **Questions / Réponses**
- 12h30 - **Fin**

Mot d'introduction

Fibois AURA + Pacte bois biosourcés

Nos missions :

- **Fédérer** les entreprises et acteurs de la filière forêts bois de la région ou ayant des activités économiques en région
- **Représenter** la filière forêt bois auprès des instances économiques et politiques de la région Auvergne Rhône Alpes.
- **Promouvoir** une gestion durable des forêts, l'utilisation du bois (en particulier le bois local), la filière et ses entreprises, l'innovation au sein de la filière.
- **Promouvoir** les métiers de la filière et assurer le développement de la formation professionnelle dans tous les secteurs d'activité de la filière bois.



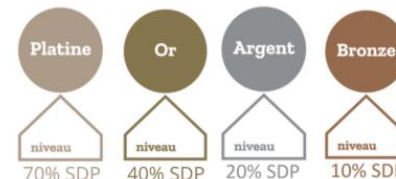
Et pourquoi pas vous !



Les signataires s'engagent sur un pourcentage de leur Surface de Plancher (SdP), en construction neuve et/ou en réhabilitation, intégrant des solutions bois-biosourcées :

- 70% de la SdP : niveau Platine • 40% de la SdP : niveau Or
- 20% de la SdP : niveau Argent • 10% de la SdP : niveau Bronze

→ Période d'engagement : 5 ans (à compter de la date d'engagement)



Ville & Aménagement Durable

Partager, innover, préparer l'avenir

- Acteurs de la construction et de l'aménagement durables en Auvergne-Rhône-Alpes
- Un réseau de **460 structures adhérentes** où tous les métiers sont représentés
- Pour s'informer, se former, débattre et co-construire de nouveaux standards.
- Des actions collectives où **les membres sont les premiers contributeurs et le moteur de l'activité.**



170 professionnels impliqués
Liste de discussion :
gt_reemploi_vad@framalistes.org

> VOIR ANNUAIRE

Feuille de route depuis 2020

Axe 1 : Promotion (sensibilisation et mise en relation)

- Evènements
- Visites
- Recenser et valoriser les projets
- Projet démonstrateur

Axe 2 : Montée en compétence des acteurs et formation

- Outils et documents types
- Analyse de projets de réemploi
- Travail collaboratif, groupes de travail
- Formation

Axe 3 : Connaissance de la filière

- Recensement des acteurs
- Mise en relation des gisements

Axe 4 : Soutien de la filière

- Coordination, organisation la filière locale
- Argumentaire du Réemploi
- Soutien à la création d'entreprises de réemploi

Axe 5 : Volet normatif, assurantiel, réglementaire/Lobbying

- Travail avec les assureurs et bureaux de contrôle pour lever les freins
- Valorisation du réemploi dans la RE2020

Axe 6 : Coordination régionale

Axe 7 : Incitation

- Rédaction d'une charte Réemploi
- Meilleure intégration du réemploi dans les référentiels

Une boîte à outils du Réemploi

CONNAISSANCE DE LA FILIÈRE

Annuaire

Outil collaboratif réunissant les acteurs ressources sur le réemploi (MOA, aménageur, MOE, bureau de contrôle, assureur, entreprise spécialisée, matériauthèque, industriel, réseau spécialisé, etc.) et les membres de l'action co' Réemploi.



Inventaire des matériauthèques

Informations clés sur les matériauthèques en activité et en développement : porteurs et partenaires, surface, localisation, matériaux récupérés, prestations/services associés, catalogue en ligne, contacts...



Plaquette « Réemployer, pour réduire l'impact environnemental des constructions neuves »

Pour mieux comprendre l'intérêt du réemploi dans le cadre de la RE2020.



ARGUMENTAIRES

Le vrai-faux du réemploi #10 idées reçues à déconstruire

Sélection des principales idées reçues du réemploi et des leviers associés pour massifier cette pratique. Dépliant papier disponible sur demande.



RETOURS D'EXPERIENCES

VADomètre du Réemploi

L'enquête régionale du réemploi qui capitalise les indicateurs clés et les recommandations issus des projets de déconstruction, réhabilitation, construction et espaces publics.



Événements (visite, atelier...)

Comptes-rendus, supports de présentation et diaporama photo



MISE EN RÉSEAU

Réunions plénières

Supports et synthèses des réunions trimestrielles de l'action co' Réemploi



Jeu de cartes sérieux : Le RéemQuoi ?!

Un outil pour briser la glace en testant son vocabulaire du réemploi et de l'économie circulaire



MONTÉE EN COMPÉTENCE

Formation

Module de formation en inter ou intra entreprise



Sélection de ressources sur le réemploi et l'économie circulaire

Guides, études, outils de sensibilisation, réglementaire...



Animation de workshops immersifs...

Pour approcher le réemploi par une démarche sensible, en se basant sur des mises en situation et des jeux de rôle.



à retrouver en libre accès sur :

<https://www.ville-amenagement-durable.org/La-boite-a-outils-du-reemploi>



Le réemploi du bois : quelques ressources utiles

Projet FCRBE – Fiches matériaux :

- Abords et voirie : bois de navire
- Gros œuvre et enveloppe : bois massif de structure à section rectangulaire, éléments de structure en bois lamellé collé, bois de grange
- Menuiseries : portes en bois à panneaux
- Finitions intérieures : parquet en bois massif

Fondation Bâtiment Energie – Méthodologies de diagnostics et d'évaluation des performances pour le réemploi :

- Charpentes industrialisées
- Menuiseries bois extérieures
- Parquets

Projet SPIROU - Méthodologie de diagnostic et d'évaluation des performances pour le réemploi :

- Blocs-portes
- Charpentes

Autres projets à suivre sur le bois de réemploi :

- Projet Restwood de Nobatek : création d'une filière pour la fourniture de bois de structure de réemploi qualifié en Nouvelle-Aquitaine
- Projet Bois de réemploi de BTMC et Métabatik, financé par l'ANCT
- Projet Ceribois - Fibois AURA – VAD : Structuration du réemploi du bois issu de la déconstruction – 2026-2027

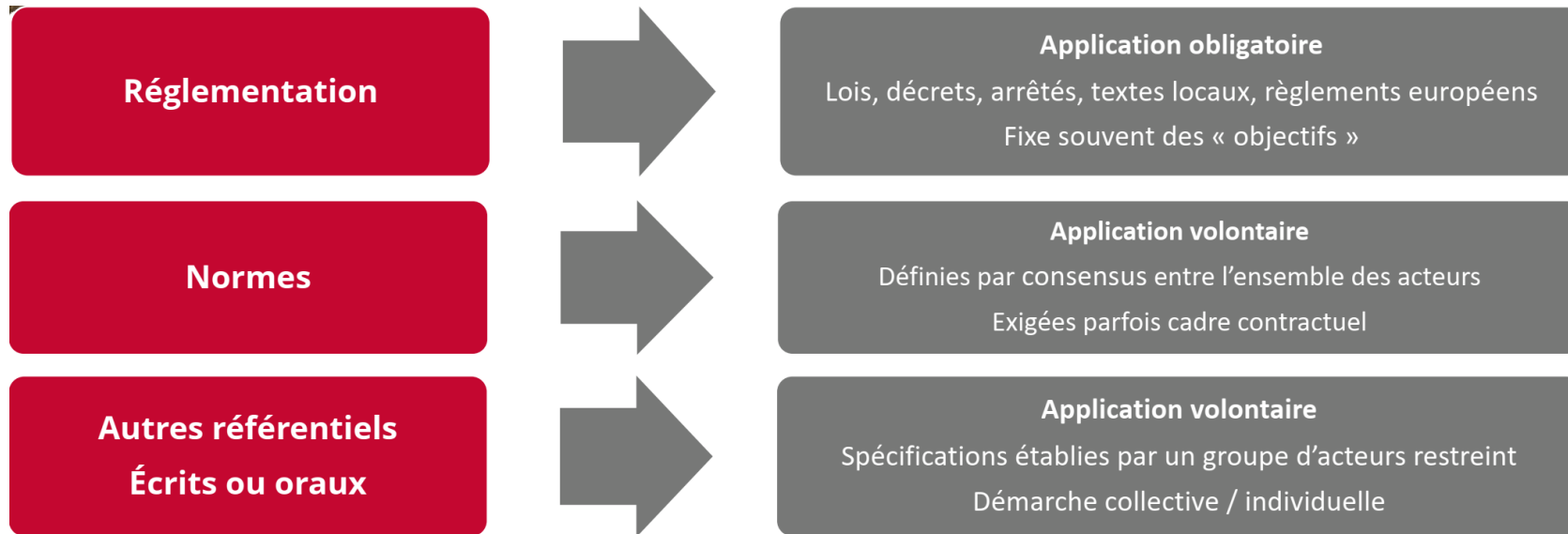


CRITÈRE DE DIAGNOSTIC	CONSTATS POSSIBLES	ILLUSTRATION
Attaques d'insectes à larves xylophages	■ Trous ■ Galeries ■ Vermoulures	
Attaques de termites	■ Vides sous une pellicule de surface ou galeries étroites sans scier ■ Des galeries tunnel ou cordons construits sur les matériaux durs ■ La présence de petits trous de 2 mm environ	
Attaques fongiques (champignons lignivores)	■ Pourriture cubique	
	■ Pourriture fibreuse	
	■ Pourriture melle	

Rappel du cadre réglementaire et assurantiel

Laurent DANDRES, référent technique réemploi, Apave

Définitions



Une norme est d'application obligatoire lorsqu'elle est citée dans un texte réglementaire comme moyen unique de satisfaire aux exigences de ce texte

Les assurances

En France, la loi du 4 janvier 1978, également appelée loi Spinetta encadre la responsabilité et l'assurance.

Elle Impose

- À tout constructeur (entrepreneur, architecte...) de souscrire **une assurance décennale pour couvrir la garantie décennale qu'il doit à son client, le maître d'ouvrage.**
- À tout maître d'ouvrage de souscrire à une **assurance dommage ouvrage.**

Les assureurs s'appuient sur les référentiels techniques éprouvés pour évaluer les risques

Ils différencient

TC
Technique
courante

TNC
Technique Non
courante

Technique courante / Technique non courante



* Recommandations professionnelles issues des grands programmes pilotés par l'ADQ

Assurance décennale
de facto

Préconisation de se rapprocher
de son assureur

Les différents types de réemploi



❑ Réemploi à l'identique

Matériaux dont l'usage et les performances essentielles futurs sont les mêmes qu'auparavant

Ex : dalles minérales de faux-plafond, profilés métalliques, portes CF1/2h...



❑ Réemploi en mode « déclassé »

Matériaux dont l'usage reste identique mais dont les performances essentielles futures requises sont moindres qu'auparavant

Ex : menuiserie extérieure en menuiserie intérieure, porte CF1/2h en porte de distribution intérieure sans exigence de résistance au feu...



❑ Réutilisation

Matériaux dont l'usage futur n'est pas identique à celui initialement prévu

Ex : briques plâtrières pour paillage des espaces verts, charpente de toiture en bois en clôtures extérieures...

Contrôle technique et réemploi

☐ Ce n'est pas au contrôleur technique d'évaluer les matériaux

La qualification d'un matériau de récupération en vue de son réemploi éventuel ne fait pas partie de la mission de contrôle technique.

Le contrôleur technique analyse le protocole technique de requalification mais ne valide pas un matériau.

☐ Le contrôleur technique examine le processus de validation des matériaux mis en place par l'entreprise/le maître d'œuvre/un autre acteur

Selon NFP 03 100 et CCH

Notre analyse de risques APAVE

Niveau 1 : réemploi du produit sans risque particulier par le biais d'autocontrôles des entreprises

Ex : équipements sanitaires, maçonnerie non porteuse...

Niveau 2 : réemploi du produit nécessitant un reconditionnement ou une vérification par un acteur tiers spécialisé

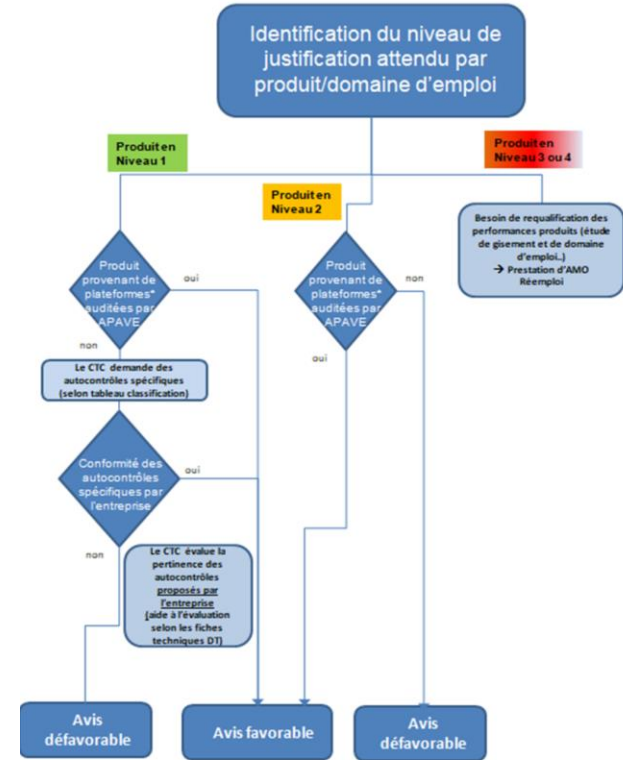
Ex : robinetterie, planchers techniques...

Niveau 3 : réemploi du produit nécessitant une requalification des performances de la part de laboratoires ou fabricants

Ex : revêtements avec exigence de réaction au feu, tuiles...

Niveau 4 : réemploi du produit non « mature » à ce jour, prospectif, impact sur la sécurité, produit déjà sinistrant...

Ex : ascenseur, membranes d'étanchéité...



*Plateformes entités/produits auditées cf. liste en annexe

Les principaux garde-fous

-> Concevoir l'ouvrage en fonction des matériaux disponibles et non l'inverse

Réemployer des matériaux implique une réflexion supplémentaire sur la performance à atteindre par le matériau dans l'ouvrage.

-> Penser aux justifications que l'assureur va exiger

Les exigences de performances des matériaux dépendent du réemploi visé

Ex : éléments de second œuvre sans exigence réglementaire particulière => la requalification peut se réduire à un diagnostic visuel

≠ Éléments clos et couverts et/ou soumis à une exigence réglementaire => preuves à fournir (notes de calcul, mesures, essais, PV...)

-> Privilégier la simplicité pour limiter les risques

Réemployer le matériau pour un usage où les risques assurantiels sont limités voire inexistants car exigences réglementaires et normatives faibles

Contact



Laurent DANDRES

Référent national réemploi – bio/géosourcé

Mail : laurent.dandres@apave.com

Téléphone : 06 22 90 64 88

Amandine LIPARI

responsable PEMD

06 15 45 05 29

amandine.lipari@apave.com

Nicolas BERNY

coordinateur technique réemploi

06 19 80 14 55

nicolas.berny@apave.com

Qualification et essais techniques du bois de réemploi

Mickael PETIT, responsable commercial, Ceribois

1. Bois pour un usage non structurel

Plusieurs analyses peuvent être réalisées afin d'écarter certains risques

- Détermination de l'essence
- Analyses Mycologiques
- Analyses Entomologiques
- Recherche sur présence de produits de traitements (cuivre, insecticide, fongicide)

2. Bois pour un usage structurel

Des analyses peuvent être nécessaires afin de s'assurer de l'absence de « parasites » tels que champignons ou insectes, ou bien pour confirmer l'essence et au besoin de la présence ou non de produit de traitement.

Des essais de résistance mécanique sont à réaliser afin de valider son usage final

2. Bois pour un usage structurel

Des analyses peuvent être nécessaires afin de s'assurer de l'absence de « parasites » tels que champignons ou insectes, ou bien pour confirmer l'essence et au besoin de la présence ou non de produit de traitement.

Des essais de résistance mécanique sont à réaliser afin de valider son usage final

- Essais de résistance en flexion selon norme NF EN 408+A1 « Bois de structure et bois lamellé collé »

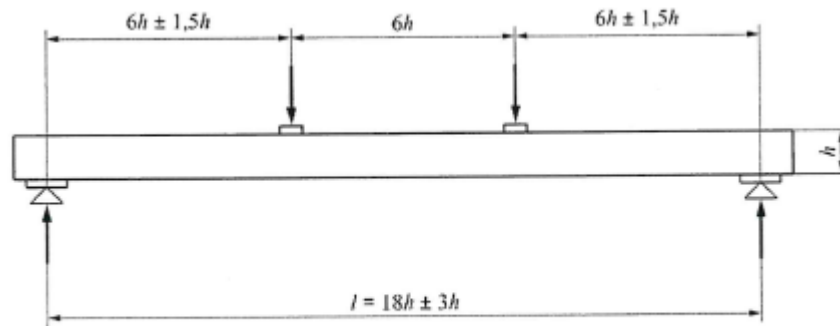


Figure 17 — Dispositif d'essai pour mesurer la résistance à la flexion



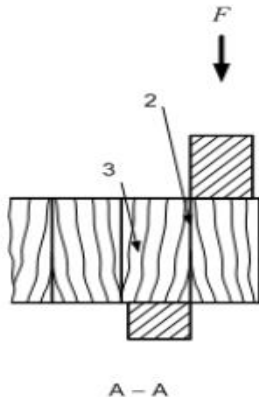
Ces essais de résistance en flexion nous permettent de :

- . Déterminer la résistance max
- . Définir le module d'élasticité en flexion (résistance à une déformation élastique sous contrainte)

Dans le cas des poutres Lamellé collé un essai vient s'ajouter l'essai de résistance des joints de collage.

2 essais sont possibles :

- . Essais de cisaillement des plans de collage



. Essais de délamination

Les éprouvettes sont placées dans une étuve sous pression et immergées dans l'eau. Un cycle de dépression (durée 30 minutes) et un cycle de pression (2 heures) sont réalisés sur les éprouvettes.
Observation et mesure de la délamination.

Contact

Mickaël PETIT
Ceribois

Mail : mickael.petit@ceribois.com
Téléphone : 06 49 00 78 29



Retour d'expérience

Démolition logements collectifs à Tarare (69)

Perrine FAURE, chargée de projets, Minéka

Contexte & accompagnement réemploi



Démolition d'anciens logements sociaux collectifs à Tarare (69)

MOA : Groupe 3F Immobilière Rhône-Alpes

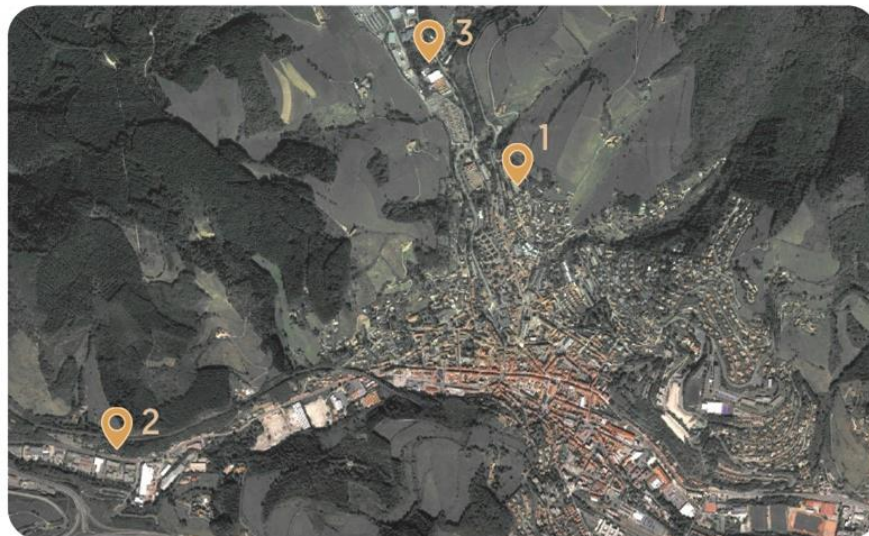
AMO économie circulaire : Minéka

MOE : Ginger

- Marché public d'AMO
- Accompagner IRA dans le domaine de l'économie circulaire lors de ses opérations de démolitions - **Etudes et suivi travaux**
- Réemploi **ex-situ**

Contexte & chronologie

Vue aérienne Tarare



Démolition d'anciens logements sociaux collectifs

3 sites - 7500 m²

- 1. Résidence Valsonne 4 bâtiments en R+5 et caves
- 2. Route du barrage 1 bâtiment en R+3 avec combles et caves
- 3. Le Cantubas 1 bâtiment en R+3 avec combles et caves

Novembre 2022

Diagnostic PEMD
(Produits Équipements
Matériaux Déchets)

Décembre 2022

Diagnostic
Contexte territorial

Janvier 2023

Faisabilité économique
et étude impact
carbone

Juillet 2023

Montage des
opérations de
déconstruction

Novembre 2023

Consultation
entreprises travaux
démolition

Mars à octobre 2024

Suivi chantier des
opérations déposes
sélectives

En cours

Réemploi ex situ et commerciali-
sation des matériaux via la
plateforme Eco'mat 38

Contexte

Configuration des sites & méthodologie



©Minéka

Contraintes d'accès (*oriente le choix des ressources à déposer*)
Anticiper un lieu de stockage tampon (*Valsonne*)
Planifier l'organisation du réemploi dès le lancement (*phasage 3 sites*)

- | | |
|-----------------------|---|
| 1. Résidence Valsonne | 4 bâtiments en R+5 et caves |
| 2. Route du barrage | 1 bâtiment en R+3 avec combles et caves |
| 3. Le Cantubas | 1 bâtiment en R+3 avec combles et caves |

Diagnostic PEMD

19 fiches ressources



FICHE N°3_ Charpente bois

CARACTÉRISATION

QUALITATIF ET QUANTITATIF

Matériaux_ Charpente bois		Caractéristiques	
Type/usage	Section / épaisseur	Localisation	Quantité
plafondage bois	épaisseur -1cm / largeur -15cm	Tous	1271,53 m²
soutien couverture, chevrons	section : 75/6 6,5cm	Tous	2954,40 m³
pannes bois T1	section : 117 20cm	CANIBAR	135,36 m³
pannes bois T2	section : 117 20cm	VALS2	224,40 m³
pannes bois T3	section : 97 20cm	VAL3	222,80 m³
fermes bois T1	Portée : 8,23m Hauteur : 2,2m section courante : 95/15cm section pignon : 135/15,5cm section arbalétrier : 117 23,5cm section entrait : 135/20 50cm section aisselier : 137 15cm	VALS2, CAN, BAR	29 u.
fermes bois T2	Portée : 6,4m Hauteur : 2m section courante : 137 20cm	VAL3	13 u.

Ce document et ses éléments qui le composent sont confidentiels et ne peuvent être diffusés, tout ou en partie, sans l'accord de ses auteurs. Toute réimpression partielle ou complète est interdite. Auteur : Minéka

©Minéka



AMGT EXT. / GROS OE.

- Enrobé bitumineux
- Bordure béton
- Béton de structure
- Charpente bois
- Tuiles de terre cuite

EQUIPEMENTS ELEC.

- Luminaires int. /ext.
- Tableau électrique
- Détection incendie
- Chaudière murale / Chauffe-eau

SECOND OEUVRE

- Parquet flottant /massif cloué
- Carreaux de ciment
- Portes palière / intérieures
- Main courante
- Equipements céramiques

Accompagnement rédaction des marchés

Déconstruction sélective, volet réemploi

PRÉCONISATIONS CCTP

Projet Tarare - volet Réemploi

SYNTHÈSE STRATÉGIE RÉEMPLOI :

19 ressources identifiées :

- bordures béton
- grillage métallique rigide (treillis soudé)
- charpente bois (pannes et fermes)
- tuiles terre cuite mécaniques
- parquet bois massif
- parquet bois stratifié
- carreaux de ciment
- porte simple bois massif cave
- porte palère alvéolaire
- lavabo céramique simple
- évier simple bac céramique + égouttoir
- évier simple ou double inox
- baignoire sabot
- luminaires intérieurs
- luminaires extérieurs
- tableau électrique
- détecteur de fumée
- chauffe eau électrique

Demandes au CCTP Déconstruction Sélective : synthèse des principaux points

• **Tests de dépose** pour confirmer le potentiel de réemploi pour certaines ressources : carreaux de ciment, labelling de certains PEM se fera suite à la production d'un rapport argumentaire présentant les méthodologies de dépose mises en place et les raisons de son échec (dont un reportage photographique).

• L'entreprise présentera sa méthodologie de **recherche d'extérieurs et de redistribution**

Vente au bénéfice de l'entreprise possible : Elle choisira la meilleure méthodologie pour **maximiser la redistribution** des ressources tout en **minimisant l'impact financier** sur l'opération.

• **Tracabilité** : rapport quantitatif et photographique attendu.

Un bilan quantitatif des PEM redistribués sera effectué en deux étapes : • 6 mois et • 1 an.

Minéka - Aide à la rédaction des CCTP Dépose sélective - 25/04/2023

20000_TAR_REPROMISE_minéka.xlsx											STRATÉGIE			
Photographie	Fiche n°	DÉSIGNATION	Unité de mesure	Quantités disponibles	POIDS TOTAL des tonnes	DÉSCRIPTION	Nature	État des lieux des matériaux	potentiel de réemploi à 100%	potentiel de réemploi à 30%	Taux de réemploi attendu (taux de redistribution pour l'ensemble des lots)	Taux de réemploi attendu (taux de redistribution pour l'ensemble des lots)		
AMÉNAGEMENTS														
	1	bordure béton type T0	longueur linéaire	70	2.50	Béton de ciment	BAG	BON	MOYEN					
	4	bordure béton type T0	longueur linéaire	277	31.07	Béton de ciment	BAG	BON	MOYEN					
	10	grillage métallique rigide treillis soudé en polyéthylène (ou autre matériau)	longueur linéaire	35.0	0.44	Acier	BAG	MOYEN	BON					
	11	grillage métallique rigide treillis soudé en polyéthylène (ou autre matériau)	longueur linéaire	30	0.43	Acier	BAG	MOYEN	BON					
STRUCTURE														
	2	panneau bois T1	longueur linéaire	120.4	2.62	Bois massif, principalement chêne ou pin	BAG	MOYEN	BON					
	3	panneau bois T2	longueur linéaire	204.4	5.30	Bois massif, principalement chêne ou pin	BAG	MOYEN	BON					
	3	panneau bois T3	longueur linéaire	220.8	3.21	Bois massif, principalement chêne ou pin	BAG	MOYEN	BON					
	4	panneau bois T4	m	10	0.40	Bois massif, principalement chêne ou pin	BAG	BON	BON					
	5	panneau bois T5	m	10	0.40	Bois massif, principalement chêne ou pin	BAG	BON	BON					
	6	panneau bois T6	m	10	0.40	Bois massif, principalement chêne ou pin	BAG	BON	BON					
ÉQUIPEMENT														
	4	Tuiles terre cuite mécaniques	surface en m²	1071.6	49.00	Tuile cuite	BAG	BON	BON					
					57.92									
SECOND-ŒUVRE														

Diagnostic PEMD joint au marché

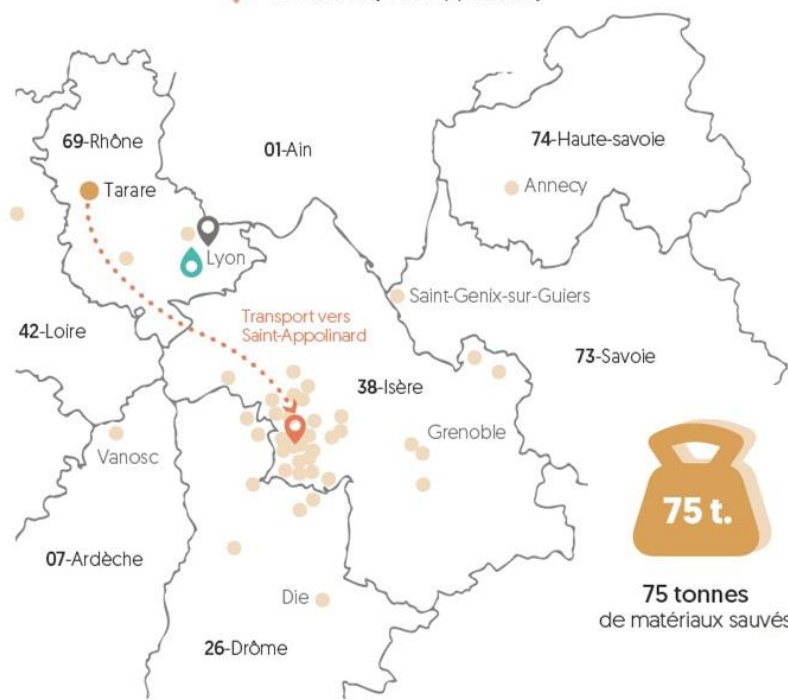
1 Lot : Désamiantage, Curage et Déconstruction

Demandes intégrées au CCTP déconstruction sélective :

- Taux de réemploi fixé à **30 % de la masse totale** des ressources identifiées = **70 tonnes**
- **Choix des typologies laissé libre**
- **Offre retenue** : le démolisseur sous-traite la compétence réemploi à un acteur spécialisé pour la **dépose soignée** / le **stockage** / la **revente et redistribution** des matériaux via la plateforme Eco'mat 38

Objectifs réemploi atteints & redistribution des matériaux via la plateforme

- Sites [Tarare]
- Exutoires
- 📍 Groupe 3F Immobilière [Lyon]
- 📍 Minéka [Villeurbanne]
- 📍 Eco'Mat 38 [Saint-Appolinard]



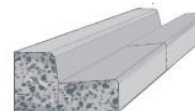
200 ml - 4.80 tonnes
Panne bois



12 unités - 29 tonnes
Ferme bois



330 m² - 15 tonnes
Tuile terre cuite



21 ml - 1.80 tonnes
Bordure béton



117 m² - 4.1 tonnes
Carreaux de ciment



47 unités - 0.1 tonnes
Tableau électrique



54 unités - 0.9 tonnes
Porte palière - cave



30 unités - 0.2 tonnes
Evier inox



1016 m² - 20 tonnes
Parquet bois

Fermes bois

Dépose sélective et logistique



©Minéka

Intégration des déposes sélective au planning
Mutualisation des moyens de levage / manutention et coordination sur chantier
Evacuation : chargement et transport camion plateau

Fermes bois

Exutoire - Seconde vie



Adaptation des fermes au nouveau projet



Installation abri vélos

©Eco'mat 38_bilan

Profil : professionnel
Entreprise de charpente

Quantités : 10 fermes bois

Construction abri à vélos en réemploi.

Parquet bois

Dépose sélective et logistique



©Eco'mat 38_Minéka

Conditionnement sur palette en ballot
Traçabilité et quantitatifs annotés par palette
Abrité en rez-de-chaussée avant évacuation

Tuiles

Dépose sélective et logistique



Dépose soignée
Conditionnement sur palette
Evacuation et transport

©Eco'mat 38

Suivi des objectifs réemploi

phase chantier - sur l'ensemble des 3 sites

justification taux de perte / control visuel etc.

STRUCTURE													89,68			
	3	pannes bois T1	non réemployé / longueur en m							0	136,4	2,62	Ressource non retenue par l'entreprise car faite de réemploi (abattis).		0,00	0%
	3	pannes bois T2	Bordereaux n°16 / longueur en m		112,2	100,0		112,2	100,0		234,4	5,39	Sans objet.		4,80	89%
	3	pannes bois T3	non réemployé / longueur en m								222,8	3,21	Ressource non retenue par l'entreprise		0,00	0%
	3	fermes bois T1	Bordereaux n°18 / U		7,0	6,0		7,0	6,0	0	20,0	48,67	Sans objet.		29,20	60%
	3	fermes bois T2	non réemployé / U								12,0	29,30	Ressource non retenue par l'entreprise		0,00	0%
ENVELOPPE													49,59			
	4	Tuiles terre cuite micacées	Bordereaux n°12 / surface en m²		348,0	336,0		348,0	0	0	1271,0	49,59	Perte suite après passage stage Control 2011 (1,25 tonnes)		15,20	26%
SECOND OEUVRE													68,40			
	5	parquet - sous bois	non réemployé / surface en m²		24,0	0		24,0	0	0	143	2,86	Ressource non retenue par l'entreprise		0,00	0%
	5	parquet bois 1	Bordereaux n°18 / surface en m²		82,2	79,0		82,2	79,0		184,4	3,39	Perte suite à la pose (craquelures non autorisées)		2,90	88%
	5	parquet bois 2	Bordereaux n°18 / surface en m²		225,0	196,0		225,0	196,0		400,0	9,90	Taux de perte : joints défectueux		5,70	63%

Suivi des objectifs réemploi traçabilité et bordereau

BORDEREAU SUIVI REEMPLOI		N° 8
Par typologie de matériaux		
Travaux de désamiantage, curage et déconstruction à Tarare (69)		
Adresse	Immeuble 38 route du barrage Le Contour - 20 rue de Théz Résidence Valsonne - 1 à 33 rue de Valsonne	
		Réalisé le 18/08/24

Maître d'ouvrage	Nom de la structure : Immobilière Rhône-Alpes dont le siège social est situé au 9 rue Anna Marly, Lyon (69)	Contact : Florent BURRICAND 06 66 03 03 52 - 04 72 78 22 40
Maître d'œuvre	Nom de la structure : Ginger Déco dont le siège social est situé au 49 avenue Franklin Roosevelt, Avon (77)	Contact : Adrien LORET / Alexis GONTHIER 06 30 33 46 40 - 06 37 91 05 20
Titulaire du marché	Nom de la structure : TPM dont le siège social est situé au 44 rue Adèle Bourdon, Lorient (56)	Contact : Chrysalis BEST 06 13 73 97 97 - 06 77 73 97 46
Sous-traitant	Nom de la structure : ECO-MAT 38 dont le siège social est situé au 20 Impasse de l'église, Saint-Apollinaire (38)	Contact : Tash Vahav 07 59 38 38 88

Date de dépose	Lieu de stockage	Date prévisionnelle de l'enlèvement
juillet 2024	☐ BARRAGE ☐ THEY ☒ VALSONNE	01/08/24 25/07/24 26/06/24

Fiche matériau concerné	Localisation d'origine	Suivi quantitatif des ressources	Contrat de l'état de l'élément
N° 5 Parquet Nom	☐ BARRAGE ☐ THEY ☒ VALSONNE	± 760 m ² C/étiquette de suivi	☐ BON ☒ ETAT D'USAGE ☐ MOYEN ☐ MAUVAIS

Méthodologie réalisée par l'entreprise		
Méthodologie de dépose	Méthodologie de conditionnement	Méthodologie de stockage
☒ MANUELLE ☐ AUTRE	☒ SUR PALETTE ☐ SUR CHEVALET ☐ EN CAISSE ☐ EN BRUAG	☐ SOUS ABRIS ☒ EN EXTERIEUR ☐ EN INTERIEUR

Remarques périmètres - Réserves
Dont 420 m² de parquet déjà évacués le 25/07/24. (Bon de transport ECO-MAT 38) Dont 50 m² de parquet (Valsonne) déjà évacués et vendus le 26/06/24 à 27000. Attestation signée sur site auprès de M. Bouillon Patrick ECO-MAT 38. Contrat réalisé à distance par photographie en date du 18/08/24.

Signature et cachet du maître d'ouvrage

3F Immobilière

Rhône-Alpes

Groupe Actocon

Immobilier et du Renouvellement Urbain

1 rue Anna Marly

69007 LYON Cedex 07

Tel : 04 72 78 22 21

Signature et cachet du titulaire du marché

TPM

S.A.R.L. au capital de 100 000 €

44 Rue Adèle Bourdon 56100 LORIENT

Tel. 06 30 33 46 40 - Fax 06 77 73 97 46

06 426 740 892

Bordereau réemploi signé conjointement Moa et entreprise travaux

- Date de dépose
- Lieu de stockage
- Date prévisionnelle d'enlèvement
- Quantité
- Etat de conservation (après dépose)
- Méthodologies de dépose/stockage etc

Contact

Perrine FAURE
Minéka

Mail : p.faure@mineka.fr
Téléphone : 06 76 28 42 54



Questions-réponses



Merci !



Ville & Aménagement Durable

203 rue Duguesclin 69003 Lyon

69003 Lyon

—

contact@ville-amenagement-durable.org

Tél. : 04 72 70 85 59

—

ville-amenagement-durable.org



Abonnez-vous à notre page LinkedIn !

